



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

chômage

Question au Gouvernement n° 3407

Texte de la question

POLITIQUE DE L'EMPLOI

M. le président. La parole est à M. Patrick Ollier, pour le groupe Les Républicains.

M. Patrick Ollier. Monsieur le Premier ministre, les Français ont montré leur unité face au drame des attentats qui ont frappé notre pays. Mais en démocratie, l'unité nationale autour de nos valeurs fondamentales n'exclut ni le débat, ni la prise de conscience des réalités quotidiennes. Or la réalité est que si les Français craignent pour leur sécurité, ils craignent aussi pour leur emploi.

En octobre dernier, le nombre des demandeurs d'emploi a atteint des records : 42 000 chômeurs supplémentaires en un mois, soit une augmentation de 3,7 % en un an.

M. Alain Chrétien. Continuons comme ça !

M. Patrick Ollier. Aujourd'hui 5 740 000 Français sont au chômage, soit 10,8 % de la population, sans compter les 42 800 personnes qui ont été radiées de Pôle emploi.

Pour la France, ces chiffres sont une véritable catastrophe humaine. Et ne vous réfugiez pas derrière l'argument de l'héritage, car contrairement aux promesses répétées de François Hollande, contrairement aux autres pays européens, qui profitent de la même conjoncture économique favorable, le chômage ne cesse d'augmenter en France, alors qu'en Allemagne, son taux est de 4,7 %, soit deux fois moindre que dans notre pays.

Ne pensez-vous pas que le coût du travail dans le secteur marchand, supérieur chez nous à celui de nos concurrents européens, en soit une des causes ? Ne pensez-vous pas que les contraintes qui pèsent sur les entreprises, ajoutées aux normes européennes que vous appliquez avec beaucoup de zèle, en soient aussi une des causes ? Ne pensez-vous pas que les errements de vos orientations politiques successives, voire contradictoires, en sont également une des causes et empêchent la confiance nécessaire aux investissements des chefs d'entreprise ?

M. Bernard Accoyer. C'est sûr !

M. Patrick Ollier. C'est donc bien votre politique qui est responsable des mauvais chiffres du chômage !

Alors, Monsieur le Premier ministre, quand allez-vous revenir sur vos erreurs et faire preuve de moins d'idéologie et de plus de réalisme ? Quand allez-vous enfin changer de politique ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Mme Myriam El Khomri, ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social. C'est vrai, monsieur le député, les chiffres du chômage du mois d'octobre, après la baisse importante enregistrée en septembre, ne sont pas satisfaisants – je n'avais d'ailleurs fait preuve d'aucun triomphalisme en septembre.

M. Guénaél Huet. Un peu quand même !

Mme Myriam El Khomri, ministre. Quelle est la situation aujourd'hui dans notre pays ? La croissance est de 1,1 % : c'est un acquis. Pour réduire durablement le chômage, un deuxième préalable est nécessaire : il faut des créations nettes d'emplois. En un an, nous en avons enregistré 50 000.

Mme Laure de La Raudière. Ce n'est pas beaucoup !

Mme Myriam El Khomri, ministre. Malgré la reprise de l'activité économique, ce n'est pas suffisant pour compenser les effets de la démographie. C'est pourquoi nous continuons à réformer.

Vous parlez du coût du travail. Le pacte de responsabilité, le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, le CICE, ont permis de réduire le coût du travail en France. Dans l'industrie, le coût du travail est moindre dans notre pays qu'en Allemagne.

M. Claude Goasguen. Et alors ?

M. Patrick Ollier. Si tout va bien, pourquoi en sommes-nous là ?

Mme Myriam El Khomri, ministre. Si nous comptons proposer une réforme du code du travail d'ici 2016, c'est justement pour permettre une meilleure adaptation aux réalités locales des entreprises par la négociation collective. Il y a en effet un besoin de clarification du code du travail. C'est tout le sens du projet de loi.

M. Yves Censi. Le ferez-vous vraiment ?

Mme Myriam El Khomri, ministre. La confiance est là. Malheureusement, les chefs d'entreprise restent trop prudents, et les embauches se font à travers des contrats courts ou des contrats d'intérim. Tout l'enjeu de cette réforme du droit du travail et de la loi portée par Emmanuel Macron est de redonner confiance dans les entreprises.

Enfin, comparons ce qui est comparable. Vous savez bien que le défi n'est pas le même en Allemagne et en France : si le nombre annuel de départs à la retraite est sensiblement le même dans les deux pays, on enregistre 660 000 entrées sur le marché du travail en Allemagne pour 850 000 en France.

Il ne faut donc pas faiblir, et nous continuerons à réformer jusqu'au bout ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

Données clés

Auteur : [M. Patrick Ollier](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3407

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 décembre 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [3 décembre 2015](#)